

Modèle

**SAMR** 

# L'activité GLOSSAIRE



Le module d'activité Glossaire permet aux participants de créer et de gérer une liste de définitions, comme un dictionnaire.

# Usages pédagogiques possibles :

**S**ubstitution : Le Glossaire alimenté par l'enseignant remplace les définitions du cahier ou du répertoire **A**ugmentation : Le Glossaire permet d'afficher des liens hypertextes dans le cours et des boites de dialogue

Modification : Le Glossaire est alimenté par les élèves ; des élèves peuvent être "valideurs"

Redéfinition: Les définitions peuvent être accompagnées de documents multimédias (ex. Images ou vidéos)

## Création de l'activité Glossaire

➤ Activez le mode édition, cliquez sur + Ajouter une activité ou une ressource et sélectionnez

# A regarder obligatoirement :

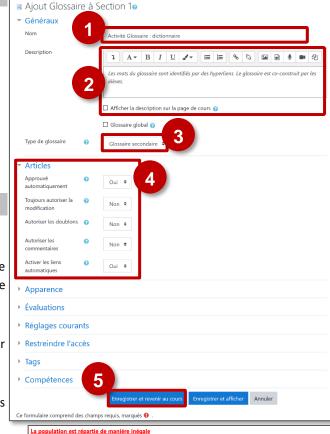
- 1. Donnez un nom au Glossaire
- 2. La description n'est pas obligatoire :
  - Par défaut, elle n'apparaît pas dans le cours
  - Si vous voulez faire apparaître une description dans le cours, cochez la case "Afficher la description..."
- 3. Le type de glossaire : par défaut, c'est un glossaire "Secondaire" (Conseil : pour débuter, ne pas modifier) NB : dans un glossaire principal, les articles des glossaires

secondaires peuvent être importés ; il ne peut y en avoir qu'un seul par cours

### A regarder en priorité :

### 4. Articles:

- Approuvé automatiquement :
  - Si ce réglage est défini à non, les articles requièrent une approbation de la part de l'enseignant avant de pouvoir être consultés.
- Toujours autoriser la modification :
  - Ce réglage détermine si les étudiants pourront toujours modifier leur article, ou pas.
- Autoriser les doublons :
  - Si ce réglage est activé, il sera possible d'avoir plusieurs articles pour le même nom de concept.
- Autoriser les commentaires :
  - Si ce réglage est activé, tous les utilisateurs ayant l'autorisation de créer des commentaires pourront en ajouter aux articles.
- Activer les liens automatiques :
  - Il est possible d'activer la création automatique d'un lien : quand un terme du glossaire figure dans le cours, un lien permet d'afficher la définition dans une boite de dialogue.



Foyer de population

st un désert humain.

Aa 🛘

Glossaire

5. Terminer la création du glossaire avec le bouton "Enregistrer et revenir au cours"

# **►** Ajout des définitions

Les définitions peuvent être ajoutées par l'enseignant et/ou par les élèves.

1. Cliquez sur l'activité pour l'ouvrir :



### Pour l'alimenter :

2. L'enseignant / l'élève clique sur le bouton "Ajouter un nouvel article"

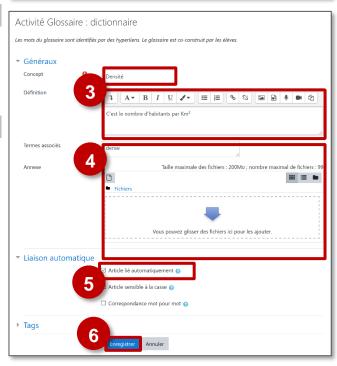
# Activité Glossaire : dictionnaire & Version pour impression Les mots du glossaire sont identifiés par des hyperliens. Le glossaire est co-construit par les élèves. | Precher | Precher

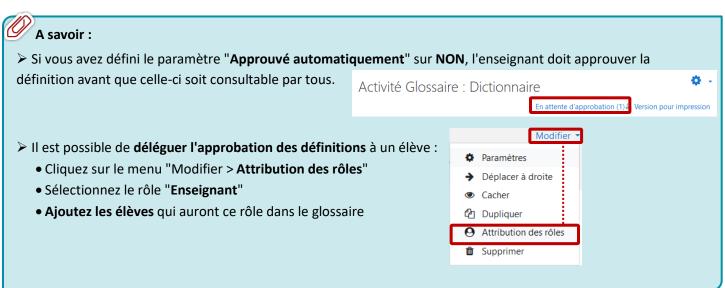
# A compléter obligatoirement :

- **3.** L'enseignant / l'élève complète :
  - Le concept (Terme à définir)
  - La **définition** (avec la possibilité de rajouter une image, un son, une vidéo ou un document annexe)

### A regarder:

- **4.** Il est possible de rajouter :
  - Des termes associés (mots qui appellent la définition)
  - Des annexes (documents joints)
- **5. Liaison automatique :** Si la case **"Article lié automatiquement"** est cochée, à chaque occurrence du terme dans le cours, un lien permet d'afficher une boite de dialogue avec la définition.
- 6. L'enseignant/l'élève clique sur le bouton "Enregistrer"





Les définitions d'un glossaire ne sont pas comprises dans le fichier de sauvegarde d'un cours Moodle, comme toutes les traces d'activités d'élèves.

Il faut exporter vos définitions: c'est un fichier.xml que vous pourrez ensuite importer dans un cours.